NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/379
5 avril 1999

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 1ER AVRIL 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai décidé de nommer S. E. M. Moustapha Niasse (Sénégal) mon Envoyé spécial pour le processus de paix concernant la République démocratique du Congo. M. Niasse a pour mandat de :

a) Manifester aux dirigeants concernés mon intérêt et mon engagement à l'égard des efforts régionaux visant à restaurer la paix en République démocratique du Congo;

b) Évaluer les progrès accomplis par le processus de Lusaka, et faire le point des positions des parties par rapport à un règlement pacifique du conflit;

c) Identifier les principaux obstacles à la signature de l'accord de cessez-le-feu;

d) Conduire une large gamme de contacts avec les dirigeants civils et politiques de la République démocratique du Congo en vue d'évaluer les perspectives d'ouverture politique et de réconciliation nationale ouvertes par le processus démocratique interne et par un système politique inclusif;

e) Sonder les dirigeants africains sur la question de savoir si les Nations Unies, et notamment le Conseil de sécurité et moi-même, ont un rôle particulier à jouer pour favoriser un règlement négocié; et si tel est le cas, quels pourraient être la forme et le contenu de ce rôle;

f) Évaluer le type d'appui que les pays hors d'Afrique sont disposés à fournir en vue de favoriser un règlement pacifique du conflit, et si ces pays sont prêts à apporter un soutien concret et financier, par le truchement d'un fonds d'affectation spéciale ou autrement, à un rôle spécifique que les Nations Unies pourraient jouer dans le rétablissement de la paix en République démocratique du Congo;

g) Me rendre compte de sa mission, et me soumettre des recommandations sur les mesures d'ordre pratique que les Nations Unies, le Conseil de sécurité et moi-même pourrions prendre en appui ou en complément des initiatives de paix en cours.

Ancien Premier Ministre et longtemps Ministre des affaires étrangères de son pays, M. Niasse apportera à la conduite de sa mission l'autorité de l'homme d'État, l'expérience du diplomate, et un engagement profond en faveur de la paix en Afrique. Il a bien voulu accepter d'entreprendre sa mission de toute urgence, et devrait quitter New York vers le 10 avril, après une semaine de consultations au Siège. M. Niasse sera secondé par mon Représentant pour la région des Grands Lacs, M. Berhanu Dinka.

Je souhaite souligner que ma décision de nommer un Envoyé spécial a été prise en étroite consultation avec S. E. M. Salim A. Salim, Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, et avec S. E. M. Frederick J. T. Chiluba, Président de la Zambie, qui a dirigé avec une énergie et un dévouement inépuisables le processus de paix lancé par la Communauté de développement de l'Afrique australe. Permettez-moi, Monsieur le Président, de saisir cette occasion pour rendre hommage aux efforts des nombreux dirigeants africains qui ont oeuvré en faveur d'un règlement pacifique du dernier conflit en République démocratique du Congo depuis qu'il a éclaté en août 1998.

En exprimant l'espoir que leurs gouvernements accorderont un appui diplomatique et politique sans réserve à mon Envoyé spécial, je vous prie de bien vouloir porter la nouvelle de sa nomination à l'attention des membres du Conseil.

(Signé) Kofi A. ANNAN
